

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Système de santé et droit		2018-2019
<b>Code</b> S.ER.SO.1113.F.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b>				
Générique				
Gén1 Connaître les bases légales et les priorités de la politique de la santé régissant le système Suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites				
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.				
<b>Buts</b>				
Connaître l'environnement social et institutionnel dans lequel vit la population susceptible de recevoir des prestations d'ergothérapie				
Connaître la structure du système de santé suisse, ses acteurs, ses bases légales et ses principales prestations.				
Connaître les notions de base des droits humains, du droit des personnes et des patients et de la protection de l'enfant et pouvoir appliquer ces notions à des situations simples.				
Connaître les concepts clefs de l'économie sanitaire et managed care.				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Ergothérapie**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Système de santé, 2 ECTS** (S. Bridji, P. Gobet)

**Unité 2. Droit et assurances sociales, 3 ECTS** (K. Haunreiter, P. De Meyer)

**Modalités pédagogiques générales**

Cours ex-cathedra, exercices.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

**Unité 1. Système de santé**

24 périodes

1. L'organisation du système de santé: principes problèmes, bases légales, acteurs, partage des tâches, système sanitaire suisse en comparaison internationale.
2. L'organisation du système de santé : repères statistiques, financement et flux financiers, la structure tarifaire. Les grandes orientations de la politique sanitaire de la Confédération.
3. Les besoins en santé de la population. Intervention primaire, secondaire et tertiaire. Les soins hospitaliers et ambulatoires. Les soins aigus et chroniques. Les soins somatique et psychiques. Les soins réparatifs et préventifs. Les modèles de prise en charge : le modèle biomédical, l'approche salutogénétique.
4. La LAMal : les critères de remboursement, la notion de qualité, les réformes et leur sens, le managed care.
5. le regard économique sur la santé : économies orthodoxes et hétérodoxes, les principes de la concurrence parfaite, les particularités du marché de la santé, l'économie du care.
6. Protection sociale: aide sociale.

**Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques**

Cours ex-cathedra

**Unité 2. Droit et assurances sociales**

48 périodes

1. Droits humains: Les sources des droits humains et leurs liens avec le droit positif suisse. Sens et usages des droits fondamentaux dans le domaine de la santé.
2. Droit des personnes et des patients : Capacité de discernement et exercice des droits civils. Protection de l'adulte (représentation dans le domaine médical, curatelles, placement à des fins d'assistance) et protection de la vie privée (secret professionnel, accès au dossier, travail de réseau).
3. Protection de l'enfant: La représentation de l'enfant (détenteurs, liens de filiation, droits et obligations qui en découlent, conséquences dans les rapports avec les tiers amenés à s'occuper de ces enfants.). Les mesures de protection de l'enfant sur le plan civil et pénal (lesquelles, autorités compétentes, conséquences sur les rapports entre les parents et les enfants, conséquences dans les rapports avec des tiers amenés à s'occuper de ces enfants).
4. Droit des assurances sociales: le système suisse des trois piliers (rappel), les assurances sociales sous l'angle du risque (accident, maladie, invalidité) - quelle couverture, pour qui et à quelles conditions. Les assurances sociales sous l'angle de l'assuré : enfant, indépendant, salarié, sans activité.

**Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques**

Cours ex-cathedra, exercices

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier que l'étudiant-e comprenne les mécanismes économiques et juridiques du système sanitaire,

**Modalités d'évaluation**

Les unités sont notées au 1/4 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes des deux unités arrondies au 1/2 point.

1. Un examen oral sur le système de santé d'une durée de 20 min en semaine 7. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module. Modalité de passage: par groupes de 4 étudiants répondant à deux questions tirées au sort parmi celles qui leur ont été remises. Les notes sont individuelles en rapport avec la prestation de chaque étudiant-e.
2. Un examen écrit de droit de deux heures. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module.

L'examen oral contribue pour 2/5 à la note du module, l'examen écrit contribue pour 3/5 à la note du module.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

L'examen écrit de droit et l'examen oral sur le système de santé sont refaits en semaine 27.

**8 Remarques**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session.

En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**9 Bibliographie**

Bonvin J.-M., Gobet P., Rossini S. & Tabin J.-P. (2011). *Manuel de politique sociale*. Lausanne: EESP  
 Keller V. (2016). *Manuel critique de travail social*. Lausanne/Genève: Editions EESP/Editions ies.

**10 Enseignants**

Bridji Slim  
 de Meyer Patricia  
 Gobet Pierre  
 Haunreiter Katja

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Ergothérapie**

**Nom du responsable de module \***  
MEYER Sylvie

**Descriptif validé le \***  
29.08.18

**Descriptif validé par \***  
MEYER Sylvie